

OUTILS DES MAGASINS

Fiche
1/9

Les outils décrits dans cette fiche ont été distribués à toutes les enseignes signataires de la charte Jardiner au naturel du bassin de l'Oudon. Ils sont donc visibles dans les rayons de ces magasins.



Affiche de la charte

Dimensions : Format A3 : H : 42 cm l : 29,7 cm

Caractéristiques : Cette affiche présente le logo de la charte Jardiner au naturel et les signataires sur le bassin de l'Oudon.



Panneau Point info

Dimensions : H : 80 cm l : 120 cm

Caractéristiques : Panneau sur bâche permettant de rendre plus visible le stand de la charte.

Il peut être suspendu à l'aide des 2 œillets situés en haut de la bâche. Une barre métallique (fournie avec la bâche) permet de la maintenir tendue.



Présentoir à Jardifiches

Dimensions : H : 170 cm L : 35 cm l : 30 cm

Caractéristiques : Présentoir en carton PLV avec compartiments pour installer les 10 types de jardifiches.

En cas d'utilisation en extérieur, il est impératif de protéger le présentoir de l'humidité et de la pluie. Une plaque de contre-plaquée (fournie avec le présentoir) permet de le surélever.



Panneau Pourquoi jardiner sans pesticides ?

Dimensions : H : 120 cm l : 80 cm

Caractéristiques : Panneau rigide PVC détaillant les raisons du jardinage au naturel : jardin équilibré, environnement et santé humaine.



Jeu de 13 affiches produit

Dimensions : Format A4 H : 21 cm l : 29,7 cm

Caractéristiques : Lot de 13 affiches plastifiées mettant en avant les produits promus par la charte : Les paillis organiques, Les outils pour désherber, Les engrais organiques, Les composteurs, Les plantes couvre-sols, Les engrais verts, Les voiles anti-insectes, Les pièges à phéromone, Les abris pour auxiliaires, Les plantes résistantes, Les haies fleuries, Les récupérateurs d'eau de pluie et Les broyeur



Affiche réglementaire

Dimensions : Format A4 H : 21 cm l : 29,7 cm

Caractéristiques : Annexe 1 des arrêtés préfectoraux détaillant les zones où l'utilisation de produits phytosanitaires est interdite en Mayenne (arrêté du 13 mars 2009), en Maine-et-Loire (arrêté du 15 juin 2010) et/ou en Ille et Vilaine (arrêté du 28 février 2008).

Affiche plastifiée



**Kit de stand de la charte
Jardiner au naturel
du bassin de l'Oudon**



**Contact : SY.M.B.O.L.I.P.
02 41 92 52 84
contact@bvoudon.fr**